

L'école municipale des sports

L'École municipale des sports (EMS) est un établissement d'initiation au sport individuel ou collectif dédié aux enfants de 4 à 9 ans. L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs diplômés.

Pourquoi inscrire mon enfant ?

L'École municipale des sports (EMS) est la structure idéale des enfants qui n'ont pas identifié une discipline sportive qu'ils affectionnent. À l'issue d'une année de participation, plus de 70 % des élèves s'inscrivent dans un voire deux clubs sportifs. L'EMS constitue ainsi un rouage important de la vie sportive drancéenne.

Quand et où s'inscrire ?



Tarif et pièces à fournir







Comment se déroulent les activités ?

L'année est composée de 5 cycles d'une durée de 6 à 7 semaines. Chaque période de vacances scolaires marque le début et la fin d'un cycle. Les activités débutent à la mi-septembre et prennent fin à la mi-juin. Le programme détaillé des activités sportives et les informations sur les stages proposés durant les vacances scolaires sont affichés dans les gymnases.

Les activités de la saison 2024 / 2025

Pour les 4 / 5 ans (nés entre 2019 et 2020)



Pour les 6 / 7 ans (nés entre 2017 et 2018)



Pour les 8 / 9 ans (nés entre 2015 et 2016)



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h